

INFO BORT L'ETANG

Le bulletin d'information du Conseil Municipal 2015-02

REUNION DU 10 AVRIL 2015

OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014.

Le Conseil Municipal a décidé d'approuver le compte administratif 2014 qui fait apparaître un excédent de fonctionnement de 740 139,16 euros.

Fonctionnement

Dépenses	290 198,08 €
Recettes	1 030 337,24 €
Excédent de clôture :	740 139,16 €

Investissement

Dépenses	566 695,89 €
Recettes	456 253,53 €
Déficit de clôture :	110 442,36 €
Restes à réaliser dépenses :	133 000,00 €
Restes à réaliser recettes :	83 789,00 €
Restes à réaliser déficit :	49 211,00 €

OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2014 DRESSE PAR MADAME MUNOZ, RECEVEUSE MUNICIPALE.

Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2014 par la Receveuse, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2014.

Le Conseil Municipal a décidé d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2014 comme suit :

Excédent de fonctionnement :	740 139,16 €
Affectation complémentaire en réserve C/1068 :	159 653,36 €
Affectation à l'excédent reporté (compte R 002) :	580 485,80 €

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DE 2015 DE LA TAXE D'HABITATION ET DES TAXES FONCIERES.

Le Conseil Municipal a décidé de reconduire pour 2015 les taux d'imposition 2014, soit : Taxe d'habitation : 13,00 %, Taxe foncière : BATI : 15,75 %, NON BATI : 96,50 %. Le produit fiscal 2014 serait de 175 975 euros, et les allocations compensatrices de 14 438 euros.

Le Conseil Municipal rappelle que les taux d'imposition n'ont pas augmenté depuis 2001.

VERSEMENT D'UNE AVANCE REMBOURSABLE AU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT.

Le Conseil Municipal a décidé de verser au budget annexe assainissement une avance de 215 000 € permettant le financement des travaux de mise en place d'un réseau d'eaux usées couvrant l'intégralité du zonage collectif et la création d'une station de traitement des eaux usées.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015. Le Conseil Municipal a approuvé le budget primitif 2015. Le détail est communiqué ci-après.

VOTE DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT. Le Conseil Municipal a approuvé le budget annexe assainissement 2015. Le détail est communiqué ci-après.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS. Le Conseil Municipal a décidé d'allouer les subventions suivantes : Ligue contre le cancer : 100 euros, Amicale des sapeurs-pompiers : 1 000 euros, Coopérative scolaire : 3 000 euros.

VENTE D'HERBE 2015. Dans le but d'entretenir les parcelles communales, le Conseil Municipal a décidé de recourir à la procédure de la vente d'herbe. Ce droit d'herbe, accordé pour un an, a été fixé à 77 euros par hectare.

OBJET : TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DU BOURG, DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AUPRES DE MONSIEUR LE MINISTRE DE L'INTERIEUR.

Le Conseil Municipal a décidé de solliciter une subvention exceptionnelle d'un montant de 10 000 euros auprès de Monsieur le Ministre de l'Intérieur.

OBJET : CONSTRUCTION D'UN BATIMENT POUR DES ACTIVITES SCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES, LOT N°1 TERRASSEMENTS/GROS ŒUVRE/VRD, AVENANT N°1.

Le Conseil Municipal a décidé de conclure un avenant avec l'entreprise SARL FARGE CONSTRUCTION, jusqu'à concurrence d'un montant total de dépenses de 1 740,00 € HT, soit 2 088,00 € TTC.

OBJET : AMENAGEMENT DU BOURG, SECTEUR GROUPE SCOLAIRE, TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC.

L'estimation des dépenses correspondant aux conditions économiques, à la date d'établissement du projet, s'élève à 4 700,00 € HT.

La participation de la commune est fixée à 2 350 ,36 €.

OBJET : DESIGNATION DE REPRESENTANTS DE LA COMMUNE A L'ASSEMBLEE GENERALE SPECIALE DE LA SEMERAP ET AU COMITE DE CONTROLE ANALOGUE.

Le Conseil Municipal a désigné Monsieur AMRANI pour représenter la commune à l'Assemblée Générale Spéciale de la SEMERAP et au Comité de Contrôle Analogue.

OBJET : BATIMENTS COMMUNAUX, GROS TRAVAUX DE REPARATION DE LA SALLE POLYVALENTE, DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX, PROGRAMME 2015.

L'estimation prévisionnelle des travaux, (mise en accessibilité, installation d'un WC pour personne à mobilité réduite, isolation extérieure des murs pour optimiser la maîtrise des charges énergétiques) s'élève à 97 100,00 € HT soit 116 520,00 € TTC.

Le Conseil Municipal a décidé de solliciter, au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, une subvention au taux de 30% du montant hors taxe de la dépense, soit 29 130 euros.

Le Conseil Municipal communique

COMMEMORATION DU 8 MAI 1945.

Toute la population est invitée à participer à la commémoration du 70^{ème} anniversaire de la victoire des alliés sur l'Allemagne nazie qui aura lieu

le vendredi 8 mai à **11 heures 30**, au monument aux morts.

Un vin d'honneur, servi à la mairie, clôturera cette manifestation.

DISTRIBUTION DU COURRIER.

Dans le but d'assurer une distribution postale de qualité, les habitants sont invités à indiquer de façon claire et lisible leur nom et prénom sur la boîte aux lettres.

CARTE JEUNES NOUVEAU MONDE.

Le Conseil Régional d'Auvergne a mis en place une nouvelle aide pour les jeunes Auvergnats de 18 à 25 ans. La « carte jeunes nouveau monde », attribuée sous condition de ressources, s'adresse à tous les étudiants boursiers et les jeunes en recherche d'emploi inscrits en mission locale.

Elle leur permet de bénéficier d'un crédit annuel de 200, 350 ou 600 € pour financer des prestations nécessaires à leur autonomie : assurance logement et véhicule, contraception, tickets de restaurant universitaire, mutuelle, abonnement transport, frais de scolarité, permis de conduire et frais de restauration...

Contacts : www.cartejeunes-nouveaumonde.fr; TEL : 04 73 98 66 92

ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE. La délégation départementale du Puy-de-Dôme organise une collecte des textiles réutilisables : vêtements, rideaux, nappes, linges de maison, chaussures, ceintures, sacs à main, sacs de sport, jouets, peluches... Les dons, emballés dans des sacs de récupération, peuvent être déposés à la mairie (heures d'ouverture lundi 14 H – 18 H 00, jeudi 14 H – 17 H 30, vendredi 9 H 30 – 12 H), du 04 mai au 22 mai 2015.

PRÊT A TAUX ZERO POUR ACHAT D'UN LOGEMENT ANCIEN.

Notre commune a été retenue dans le périmètre géographique du prêt à taux zéro dans l'ancien. Ainsi, ce prêt à taux zéro, PTZ, peut être accordé à des personnes qui, pour la première fois, souhaitent devenir propriétaire d'un logement ancien à Bort l'Étang.

REUNIONS D'INFORMATIONS SUR LE METIER D'ASSISTANTE MATERNELLE.

Le Conseil Général du Puy de Dôme organise des réunions d'informations sur le métier d'assistante maternelle, les lundis 15 juin, 31 août et 9 novembre, à 14 H 00, à la circonscription de Thiers à l'adresse suivante :

Pôle de services Audembron, 20, rue des Docteurs DUMAS, 63 300 THIERS.

INFORMATIONS DIVERSES

Univ'R, NOUVEL HORIZON DANS LE PAYSAGE ASSOCIATIF BORTOIS.

L'association Univ'R est la petite nouvelle à Bort l'Étang et compte bien vous proposer le maximum d'animations. Créée par Loïc BONNET, Guillaume LACOUR et Jonathan VERRIER, Univ'R vous promet de nombreuses soirées, compétitions et autres surprises ! L'association a aussi un but caritatif, chaque manifestation sera une occasion de faire un don à un organisme tel que la Ligue contre le Cancer.

Pourquoi Univ'R? Parce que sous ce terme rassembleur se cache la volonté d'être bien ancré dans un univers culturel, sportif et environnemental. Univ'R, c'est avant tout l'union

en s'amusant. Une réjouissante réunion, comme le rappelle le R majuscule. R, comme l'initiale de notre ami Romain, parti bien trop tôt en août 2010.

Cependant, l'association ne pourra exister que si elle est soutenue. Soutenue financièrement mais aussi humainement, et c'est pourquoi nous avons besoin de vous. Sans votre aide, il n'y a pas de manifestation possible.

Alors, si vous voulez prendre part à la vie de l'association, à ses actions, vous pouvez devenir membre bénévole. Pour cela, il suffit de contacter :

Jonathan VERRIER au 06-68-51-05-25 ou jonathan.verrier.63@gmail.com.

Comme dirait une autre célèbre association, "on compte sur vous"!

LE TOURNOI ROMAIN BONNET EST DE RETOUR.

Pour cette troisième édition, l'association Univ'R prend la main sur ce tournoi de foot qui aura lieu le dimanche 24 mai. Nouveauté cette année : les tranches d'âge ont légèrement changé ainsi que les horaires. Les 8-12 ans sont attendus le matin à 9h tandis que les 13-18 ans ont rendez-vous à 13h. La journée se clôturera par les 18 ans et + à 16h.

Il est fortement conseillé de s'inscrire par équipe de cinq (un ou deux remplaçants autorisés) au 06-68-51-05-25 ou à jonathan.verrier.63@gmail.com.

Les organisateurs se réservent le droit de refuser des équipes, selon le nombre d'inscrits.

L'association rappelle que toute aide proposée, aussi bien financière qu'humaine, sera évidemment bienvenue. A vos chaussures !

BIBLIOTHEQUE DE BORT L'ETANG.

La bibliothèque est ouverte tous les lundis de 17h30 à 18h45. L'inscription et l'emprunt de documents sont gratuits et les bénévoles vous attendent.

Dans les rayonnages, vous pouvez trouver albums et documentaires pour les enfants, de la littérature pour les adultes et adolescents, des romans du terroir et une sélection de DVD et de CD.

Le fonds documentaire est régulièrement renouvelé suite à la mise en place d'une nouvelle organisation proposée par les services de la future Médiathèque Intercommunale entre Dore et Allier et la Médiathèque Départementale.

Si vous avez des souhaits de lecture, n'hésitez pas à nous en faire part.

Si vous avez envie de rejoindre l'équipe des bénévoles et ainsi participer à l'ouverture régulière de la bibliothèque au public, merci de vous faire connaître auprès du secrétariat de mairie. Nous vous accueillerons avec grand plaisir et vous êtes déjà les bienvenus !!

CINEMA : salle des fêtes :

MERCREDI 22 AVRIL, 15 H 00, LES NOUVEAUX HEROS.

Genre : Animation, **Public : à partir de 6 ans**

Un petit génie de la robotique nommé Hiro Hamada découvre qu'un complot criminel menace de détruire la ville de San Fransokyo. Avec l'aide de son plus proche ami, Baymax le robot infirmier, et de ses compagnons qu'il va transformer en une bande de superhéros high-tech, Hiro va tout faire pour sauver la ville et sa population de l'infâme Yokai...

MERCREDI 22 AVRIL : 20 H 30, LE DERNIER LOUP.

Genre : Aventure, Réalisé par Jean-Jacques Annaud

Avec Feng Shaofeng, Shawn Dou, Ankhnyam Raqchaa

Envoyé en Mongolie-Intérieure afin d'éduquer une tribu de bergers nomades, un jeune étudiant de Pékin va découvrir la façon de vivre de cette contrée mais aussi la créature la plus crainte et la plus vénérée des steppes, le loup. Mais la région est menacée lorsqu'un représentant de l'autorité centrale décide d'y éliminer les loups par tous les moyens...

COURSE CYCLISTE A BORT L'ETANG : 26 AVRIL 2015.

Le Vélo Sport Beaumontois organise le dimanche 26 avril 2015, de 15 H à 17 H, une course cycliste, championnat UFOLEP contre la montre individuel.

Parcours : départ : Les Boursis, La Chave, RD 223 jusqu'à chez Barrioux, RD 212 direction Billom, carrefour de la Croix de Bort, RD 309 jusqu'à l'arrivée dans le bourg.

Parcours à effectuer 2 fois : 18 KM.

LES RENDEZ-VOUS DU COMITE D'ANIMATION CULTURELLE, 7 JUIN 2015.

Le CAC a le plaisir de vous inviter, le **dimanche 7 juin à 17h**, en l'église de Bort L'Etang, au concert présenté par la Chorale DOMISOL de Courpière. Les choristes vous interpréteront leur répertoire « Chants et musiques américains » au travers des morceaux et compositions d'inspiration traditionnels, classiques ou encore spirituals.

Entrée gratuite et libre.

MICRO CRECHE FRIPOUILLES EN HERBE.

"La **micro crèche Fripouilles en herbe** à orientation éco biologique est ouverte depuis avril 2013 sur la commune de Peschadoires au Lieu dit Gagnat. Nous accueillons jusqu'à 10 enfants âgés de 2 mois et demi à 4 ans dans un environnement sain et naturel, et ce quelle que soit leur commune d'origine. La micro crèche est ouverte du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30 et accueille les enfants sur des temps pleins ou temps partiels. Profitez de notre **Journée Portes Ouvertes le : SAMEDI 20 JUIN 2015 de 10 h à 17 h.**

Pour tout contact ou renseignement : Sandrine TARDY Directrice **04 73 80 54 90"**

LE BUDGET PRIMITIF 2015

FONCTIONNEMENT DEPENSES

Charges à caractère général :	128 030,00 €
Charges de personnel :	125 700,00 €
Virement à la section d'investissement :	560 050,02 €
Autres charges de gestion courante :	119 340,00 €
Charges financières :	1 800,00 €
Charges exceptionnelles :	1 500,00 €
Opération d'ordre de transfert entre sections:	5 320,78 €
Dépenses imprévues :	15 000,00 €

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 956 740,80 €

FONCTIONNEMENT RECETTES

Excédent 2014 reporté :	580 485,80 €
Produit du service du domaine :	6 450,00 €
Impôts et taxes :	206 924,00 €
Dotations et participations :	132 881,00 €
Autres produits de gestion courante :	30 000,00 €

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 956 740,80 €

INVESTISSEMENT DEPENSES

Déficit d'investissement reporté :	110 442,36 €
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées :	13 000,00 €
Dépenses imprévues :	30 000,00 €
Dépenses d'investissement : détail ci-dessous :	853 900,80 €
- Protection incendie :	30 000,00 €
- Achat matériel commune :	34 770,80€
- Local activités scolaires et extrascolaires :	130 000,00 €
- Assainissement du bourg: (avance remboursable, achat terrain) :	218 000,00 €
- Aménagement du bourg (rue église – salle des fêtes) :	289 130,00 €
- Travaux salle des fêtes : (accessibilité, isolation extérieure)	120 000,00 €
- Voirie :	12 000,00 €
- Aménagement hameau :	20 000,00 €

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 1 007 343,16 €

INVESTISSEMENT RECETTES

Virement de la section de fonctionnement :	560 050,02 €
Dotations :	214 653,36 €
Subventions d'investissement :	227 319,00 €
Opération d'ordre de transfert entre sections:	5 320,78 €

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT : 1 007 343,16 €

LE BUDGET PRIMITIF ANNEXE ASSAINISSEMENT 2015

FONCTIONNEMENT DEPENSES

Amortissements :	3 020,00 €
------------------	------------

FONCTIONNEMENT RECETTES

Subvention :	3 020,00 €
--------------	------------

INVESTISSEMENT DEPENSES

Etudes :	6 000,00 €
Travaux :	444 214,00 €

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 450 214,00 €

INVESTISSEMENT RECETTES

Subventions :	232194,00 €
Avance commune :	215 000,00 €
Amortissement :	3 020,00 €

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT : 450 214,00 €